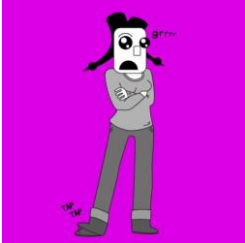




Compte-rendu du CSE des 4 et 5 mai

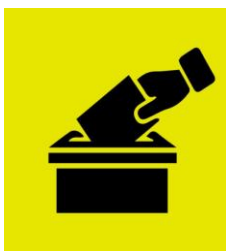


Un « dialogue social renouvelé » avec l'huissier qui vient sonner !

Les élu.e.s, conscient.e.s de l'importance du rôle de la commission CSSCT (33 alertes sur la santé dans le réseau en trois ans), avaient décidé le 14 avril lors de la réunion constitutive du CSE de porter à 8, au lieu de 6, les membres de la commission santé. **Sud** a soutenu cette démarche. Une décision intolérable pour la DRH de FTV, Laurence Mayerfeld, qui a assigné en justice le secrétaire du CSE et les 8 membres désignés à l'unanimité par les élu.e.s du CSE.

L'art de mettre la pression

Lors du CSE des 4 et 5 mai, Laurence Mayerfeld s'est invitée quelques minutes en proposant d'annuler la procédure en justice si les élu.e.s acceptaient le principe de 7 membres au lieu de 8 pour la CSSCT. Les élu.e.s ont voté une résolution en ce sens, tout en demandant qu'un avenant soit signé pour que la direction accorde plus de sièges à la CSSCT. **Sud** dénonce la brutalité de la direction et cette assignation en justice qui va à l'encontre du prétendu « dialogue social » qu'elle souhaite mettre en œuvre au sein de l'entreprise.



Sud dans les commissions du CSE

Sud obtient :

2 sièges à la commission emploi / formation

Béatrice Mariani et Cédric Barneron

2 sièges à la commission Antennes numériques et linéaires, info régionale

Nadia Adell et Jean-Yves Olivier

1 siège à la commission nouvelles technologies

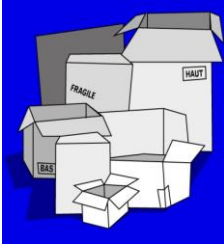
Valérie Jach

1 siège à la commission moyens internes de fabrication

Jérôme Gardon

1 siège à la commission égalité professionnelle

Romane Idres



Le scandaleux déménagement de France 3 Côte-D'Azur à Nice (suite)

C'est un projet politique décidé par Delphine Ernotte qui ne correspond à aucun besoin éditorial ou logistique et qui va pénaliser les tournages dans une zone géographique saturée de véhicules.

Un projet coûteux de bail emphytéotique (15 millions d'euros minimum) pour un bâtiment situé dans une zone aéroportuaire et qui sera plus petit que celui de la station de la Brague, dont FTV est propriétaire. Une construction dont le budget risque d'exploser avec la hausse du coût des matériaux.

Un projet basé sur des risques climatiques improbables, justifié selon la direction par le PPRI (plan de prévention du risque inondation) et les inondations de 2015 à Antibes, risques qui ne figurent pas dans le DUER (document unique d'évaluation des risques).

C'est enfin et surtout un projet qui se fiche de la santé des salarié.e.s de France 3 Côte d'Azur, dont les temps de transport vont considérablement augmenter et qui sont majoritairement opposés à ce déménagement.

Mais rien n'y fait, la direction de France 3, sur ordre de la Présidence, continue à dérouler son plan de déménagement de la station azurienne sur le site des anciens studios de la Victorine à Nice. Projet par ailleurs validé début mars par le conseil municipal de la Ville, propriétaire du terrain.

La direction n'a, à aucun moment consulté les salarié.e.s pour avoir leur avis sur le temps de trajet, le temps de tournage et l'aménagement. Une nouvelle fois, la méthode est plus que contestable.

Le directeur du réseau, Philippe Martinetti, a tenté de promouvoir, plans à l'appui, cette future réalisation architecturale auprès d'élu.e.s du CSE. Des élu.e.s agacés par la manière dont la direction de PACA et celle de l'immobilier gèrent ce dossier.

Tout cela n'est pas très sérieux, car les élu.e.s du CSE attendent toujours que l'expertise indépendante votée début mars puisse commencer.

Sud maintient que le seul projet qui mérite d'être soutenu est celui d'une rénovation des locaux actuels de la station d'Antibes.



Alertes à La Fabrique de Bordeaux et à la station de Nantes

Une nouvelle fois, l'incohérence du management de France 3 fait des dégâts.

A La Fabrique de Bordeaux, où l'on s'inquiète déjà d'un plan de charge peu ambitieux, la pression exercée sur le personnel lors des tournages des fictions numériques devient intolérable. C'est un véritable modèle low-cost, à la main des producteurs privés, qui est en train de se mettre en place.

Il faut produire toujours plus (10 minutes « utiles » par jour pour une fiction numérique contre 5 minutes pour une fiction classique).

La direction de La Fabrique reconnaît que le modèle de production de ces fictions numériques reste à définir.

Sud constate que la satisfaction professionnelle, la perte de sens au travail des salarié.e.s, tout comme les risques pour leur santé ne sont visiblement pas les préoccupations de la direction.

Une expertise est en cours dont la restitution en CSE est prévue en juin.

A Nantes, l'encadrement dont l'instabilité bat des records (4 directeurs régionaux, 3 responsables RH, 3 chefs de centres en moins de 3 ans) a soigneusement ignoré la douzaine d'alertes lancées par les représentant.e.s de proximité sur le service IMG de la station. Le responsable de ce service a été mis en cause par ses subordonnés. En réponse, le responsable a saisi sa direction en dénonçant du harcèlement à son encontre. Cela s'est finalement conclu rapidement par la mise à pied de l'un des salarié.e.s des IMG !

Les élu.e.s du CSE, à l'unanimité, constatent que le service IMG de Nantes est en souffrance depuis des années. Ils mandatent une expertise auprès du cabinet CEDAET. Ils demandent aussi la levée de la mise à pied conservatoire du salarié mis en cause par son supérieur.

Sud observe que les économies d'ETP organisées par la direction engendrent une nouvelle fois des conflits entre les salarié.e.s.



La télé de demain avec quel matériel ?

L'info a fait tiquer les élu.e.s lors de la lecture du compte rendu de la commission « nouvelles technologies. » Selon le directeur technique du réseau, chaque année, 20 à 30 **caméras** disparaissent (cassées ou volées). Voilà ce que donne à nos yeux l'absence de gestion du parc matériel et le refus des directions régionales de nommer des « responsables magasins. » Autre info, le renouvellement des Sony 200 est acté. Chaque station devrait par ailleurs être dotée d'au moins un appareil Canon R5C.

Alors que l'utilisation de l'Aviwest suscite toujours autant de tensions dans les stations, la direction annonce, dans un futur proche, les versions 5G. D'après elle, la marque française Aviwest est la plus fiable, la plus adaptée à nos missions. Les élu.e.s ont une nouvelle fois évoqué les conséquences de l'utilisation de ce matériel sur la santé des salarié.e.s. Le simple fait que ce matériel soit homologué en France n'est pas une garantie suffisante. Nous savons que l'utilisation des Aviwest à France 3 n'est pas assez normée, assez rigoureuse.

Le drone sera-t-il enfin utilisé en interne ?

Cette fois la direction semble accepter le principe de former du personnel de France 3 pour filmer à l'aide de drones. Il était temps car notre retard est abyssal dans l'exploitation de ce matériel largement déployé dans les autres médias audiovisuels.

L'expérimentation de la nouvelle régie sur le site de Strasbourg a pris 4 à 5 mois de retard. Afin de suivre cette expérimentation, des binômes (2 salarié.e.s volontaires par antenne) vont être constitués par les chefs de centre.

Sud reste vigilant sur ce projet. Deux de ses représentant.e.s assistent aux réunions de la CASAR (commission d'anticipation et de suivi des projets de la régionalisation).



Enième organisation de la direction du réseau...

L'idée, selon le directeur du réseau, est d'être plus efficace... mais a priori pas moins pyramidale ! Le « concept managérial » qui consiste à aider les directions régionales dans leurs prises de décisions ne fait plus illusion en « province. » C'est bien Paris qui décide, de tout, à chaque instant. La

nouvelle organisation présentée, qui consiste à occuper un aréopage de cadres déconnectés du terrain, ne nous convainc pas.

Sud ne se fait aucune illusion sur ce changement organisationnel ! Le vent continuera à faire tourner la girouette, mais pas dans le sens des salarié.e.s !



Le prochain CSE du réseau aura lieu les 15 et 16 juin à Paris.



Sud Médias Télévision - 07 51 69 60 26 - syndicatsud@francetv.fr